



Start IA secteur public

A destination des organisations publiques wallonnes voulant être accompagnées dans leurs réflexions / initiatives en Intelligence Artificielle (IA) dans le cadre de la stratégie DigitalWallonia4.AI

Lignes directrices à l'intention des Soumissionnaires

Référence de l'appel : ADN – START IA Secteur Public

Ce dispositif est ouvert en permanence, sous réserve de budgets disponibles. Il n'y a donc pas de date limite de soumission pour les candidatures. Elles seront évaluées deux fois par mois selon le processus mentionné ci-dessous.

A propos de Start IA et du programme DigitalWallonia4.AI

Lancé en juillet 2019, le programme DigitalWallonia4.AI a pour objectif d'accélérer l'adoption de l'IA en Wallonie et le développement de son écosystème wallon. Il comprend entre autres des actions dédiées aux organisations privées et publiques.

Ces initiatives visent à soutenir et accélérer le processus de transformation numérique des entités publiques wallonnes, afin de les encourager à tirer profit de leurs données avec l'aide de technologies d'IA. A cet effet, trois dispositifs d'accompagnement ont été développés pour atteindre cet objectif : **diagnostics de maturité (START IA), Proof of Concept (PoC) (TREMPLEIN IA) et mise sur le marché (Cap IA).**

Pourquoi participer ?

Start IA s'adresse aux entités publiques qui se questionnent sur l'exploitation des données et le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA). Les aspects abordés par le dispositif concernent également la **gestion et structuration des données**.

Ce dispositif vise à faire **émerger des opportunités liées à la donnée, à l'IA et à vos activités, grâce à des experts qualifiés dans ces domaines technologiques, dans le but de dérisquer des projets innovants.**

A titre d'exemple :

- Soulager votre personnel dans les tâches à faible valeur ajoutée et chronophages en facilitant l'encodage ou plus largement l'aide à la décision (ex : en facilitant le traitement de documents administratifs, etc.) ;
- Améliorer votre "service aux citoyens" (gestion de la relation avec le citoyen, système de recommandation pour le citoyen, etc.) ;
- Aider à la détection des anomalies (renforcer la sécurité des infrastructures digitales, épauler le personnel dans l'identification de documents falsifiés, etc.) ;
- Améliorer la mobilité, quel que soit le type d'utilisateur (identification des zones moins sécurisées, optimisation des transports en commun, etc.) ;
- Réduire votre consommation énergétique et votre empreinte carbone ;

En quoi consiste l'accompagnement « Start IA Secteur Public » ?

L'initiative **Start IA** a pour ambition d'accompagner des organisations publiques dans l'exploration des opportunités/cas d'usage en IA sur base des difficultés rencontrées par les collaborateurs et des données collectées par l'organisation.

Si l'organisation candidate est sélectionnée, une entreprise "**expert IA**" vous accompagnera dans votre réflexion IA pendant 4 à 5 jours en identifiant les cas d'application les plus pertinents et en définissant un plan d'actions.

En candidatant via le **formulaire d'inscription**, l'organisation candidate peut :

- A) Elle même identifier un expert IA, [parmi la liste des experts éligibles](#), avec lequel elle souhaite collaborer dans le cadre de la mission ;
- B) Ou demander des recommandations d'experts IA au comité de pilotage DigitalWallonia4.AI.

Les prestations de l'entreprise expert IA s'élèveront à **45h minimum** et intégreront du travail de préparation, d'analyse et de reporting, au travers de participations à des réunions sur site ou en distanciel. Cet accompagnement sera étalé sur une période de maximum **3 mois**.

L'expert IA vous aidera notamment à :

- Faire un diagnostic/scan de maturité IA ;
- Identifier des opportunités potentielles au sein de votre entité à l'aide d'un processus de design thinking/idéation stratégique ;
- Définir des pistes pour aider à la gestion et la structuration des données ;
- Proposer des pistes de solutions techniques et/ou conceptuelles, et analyser la faisabilité ;
- Etablir une estimation de l'impact et du ROI potentiel des solutions prioritaires ;
- Etablir une estimation budgétaire des solutions prioritaires ;
- Rédiger un plan d'actions.

L'intervention de l'expert IA pourrait aboutir à la conclusion que les technologies d'IA ne sont pas pertinentes pour votre entité. Dans ce cas, l'accompagnement peut se terminer plus tôt que prévu et l'Agence du Numérique (AdN) calculera le montant de la subvention au prorata des prestations réalisées par l'expert IA.

Qui peut participer ?

Toute entité répondant aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Être une organisation publique reconnue dans la liste suivante :
 - Administrations publiques
 - Unités d'administration publique ou organisme d'intérêt public (à l'exception de l'Agence du Numérique)
 - Communes et Villes
 - CPAS
 - Provinces
 - Intercommunales

- Hôpitaux publics
 - Ecoles publiques
 - Personnes morales de droit public
- Être localisée en Wallonie ;
- Disposer d'un numéro d'entreprise ;
- Mobiliser un/des décideur(s) pour le suivi de la mission ;
- Accepter une valorisation des cas d'usage par DigitalWallonia4.AI et ses partenaires via leurs canaux de communication ;
- S'engager à prendre les mesures nécessaires au respect du règlement européen n° 2023/2831 relatifs aux aides de minimis.¹

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront analysés **deux fois par mois** par le Comité de pilotage du programme DigitalWallonia4.AI et donc par des représentants de l'Agence du Numérique, de l'Infopole, du Réseau IA, d'Agoria, du SPW-Recherche et d'AI4Belgium et de TRAIL sur base des critères suivants :

- **Cadre de la mission**
Les attentes et besoins du candidat correspondent aux objectifs et au cadre d'une mission Start IA.
- **Degré de maturité**
Le degré de maturité numérique du candidat est suffisant (sur base de ses données et des projets numériques déjà réalisés).
- **Impact wallon**
L'Impact en Wallonie (la mission se concentre sur des activités qui se déroulent en Wallonie).

Vous serez contacté personnellement par l'équipe DigitalWallonia4.AI après l'analyse si votre entité est retenue dans le cadre de cet appel. Votre mission d'accompagnement Start IA pourra alors commencer.

¹ Les subventions accordées dans le cadre de cet appel à projets relèvent du Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission européenne du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

À la lumière de l'expérience acquise dans l'application du règlement (UE) n° 1407/2013, il convient de porter à 300.000 euros le plafond des aides de minimis qu'une même entreprise peut recevoir d'un État membre sur une période de trois ans.

L'AdN ne peut être tenue responsable des conséquences pour les bénéficiaires de l'application dudit règlement.

Frais de participation et modalités de paiement

Il n'y a pas de frais de participation pour les organisations publiques. La mission de l'expert IA aura une **valeur maximale de 5.000 euros HTVA** (6.050 euros TVAC).

A la fin de la mission Start IA, un **montant de** :

- **6.050 €** sera versé par l'Agence du Numérique à l'expert IA pour les organisations publiques **non assujetties à la TVA** ;
- **5.000 €** sera versé par l'Agence du Numérique à l'expert IA pour les organisations publiques **assujetties à la TVA** ;

Procédure de clôture de la mission

Démarche pour l'entité publique :

L'**organisation bénéficiaire** doit uniquement compléter le rapide [questionnaire de satisfaction](#) (durée : +/- 5 minutes) afin que la mission se clôture.

Le dossier de clôture est à charge de l'expert IA.

Démarche pour l'expert IA (prestataire) :

Lorsque la mission est terminée, l'**expert IA** est invité à compléter [le formulaire de clôture](#) (Celui-ci génère automatiquement une déclaration de créance qui sera envoyée par email à l'expert IA pour signature). En plus d'évaluer le dispositif Start IA, le formulaire de clôture et la déclaration de créance certifient que :

- Le rapport final est transmis à l'organisation bénéficiaire à la suite de son accompagnement. Ce même document a été transféré par l'expert IA via le formulaire de clôture ;
- L'expert a envoyé une facture d'un montant de 5.000€ HTVA (6.050€ TVAC) à l'entité publique.
- Les dépenses atteignent au moins la somme de la subvention, à savoir que minimum 45h ont été prestées l'expert IA.

Au cas où la mission devait s'arrêter prématurément (p.ex. : après constatation que l'Intelligence Artificielle n'offre pas ou très peu de potentiel), le coût de la mission sera calculé au prorata des heures déjà prestées par l'expert IA. Dans ce cas, l'équipe DigitalWallonia4.ai devra être prévenue immédiatement par courriel à l'adresse : DW4AI@digitalwallonia.be.

Procédure de facturation

Mission Start IA secteur public :

L'organisation « A » candidate à l'appel Start IA via le formulaire d'inscription. La candidature est retenue. Deux scénarios sont possibles :

- « A » avait indiqué dans le formulaire l'expert « B » avec qui elle souhaite travailler.²
- « A » avait demandé dans le formulaire des recommandations d'experts « B » pour la réalisation de la mission. Dans ce cas, « A » reçoit des propositions d'experts IA par email et mentionne, par retour d'email, l'expert avec qui elle souhaite travailler.

La mission débute.

« B » facture 5.000€ HTVA (6.050 € TVAC) à « A » au début de la mission et peut commencer l'accompagnement. A la fin de la mission, « B » soumet le dossier final via le formulaire de clôture à l'Agence du Numérique qui verse ensuite le montant nécessaire pour couvrir les frais de la mission de « B ».

Droit à l'image

En faisant partie de ce programme, l'entité publique et le prestataire donnent leur accord pour communiquer sur leur participation au projet, dans le respect de la confidentialité des résultats obtenus, et sur les éventuels use cases qui seront publiés sur DigitalWallonia, afin d'informer et/ou inspirer d'autres organisations.

Comment participer ?

La participation à cet appel se fait en remplissant :

1. le formulaire en ligne :
<https://agencedunumerique.jotform.com/team/survey/inscription-start-ia>
2. l'attestation en tant qu'organisation publique :
https://assets.ctfassets.net/myqv2p4gx62v/7c5L77GdBvjZT3du5oosAd/04f1947cdc_b7240992a6dabaf442e62c/attestation-organisation-publique.docx

accessible continuellement sous réserve de disponibilités budgétaires.

Le formulaire dure approximativement 10 et 15 minutes.

Questions ?

Veuillez contacter un collaborateur de DigitalWallonia4.AI à l'adresse DW4AI@digitalwallonia.be.

² Seuls les experts du pool d'experts IA sont éligibles.